



## Appel à Candidature Service Civique pour l'accueil de volontaires en 2022

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 4		
<input type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : Mercredi 5 janvier 2022		

La FFBB lance un appel à candidature pour l'attribution de 100 missions supplémentaires de Service Civique au cours de la saison 2021-2022.

Pour bénéficier d'une ou plusieurs missions de Service Civique pour l'accueil d'un volontaire dans votre structure à partir **du 01 février 2022 et après**, il est nécessaire de nous adresser votre candidature.

Vous trouverez **ci-joint le dossier de candidature** pour le lancement des missions de Service Civique pour cette deuxième partie de saison.

**NB :** En application des directives qui nous sont imposées par l'Agence du Service Civique, ces missions doivent être réparties sur un principe : 50% pour les clubs et 50% pour les Ligues et les Comités.

Les missions proposées par l'agrément collectif FFBB sont les suivantes :

- **Accompagnateur club 3.0 : "Promouvoir l'inclusion et la mixité sociale à travers les clubs de basket".**
- **Accompagnateur 3X3 : "Promouvoir la pratique du Basket auprès des publics présents sur les lieux de pratiques libres"**
- **Accompagner le programme vivre ensemble.**

Ce dossier de candidature est l'étape incontournable à toute démarche d'accueil de volontaires en mission de service civique sous l'agrément de la FFBB. Il doit donc être **détaillé, lisible et en accord avec les valeurs du dispositif.**

La **lecture au préalable du guide pour les structures** d'accueil mis à la disposition par la Fédération est **absolument nécessaire**, afin que votre structure soit en capacité d'accueillir un volontaire en ayant pleinement connaissance des modalités de ce dispositif.

Merci de retourner votre dossier complété **numériquement et au format PDF pour le mercredi 5 janvier 2022 au plus tard** par mail à : [servicecivique@ffbb.com](mailto:servicecivique@ffbb.com)

**Vos dossiers seront analysés et étudiés par la Commission Fédérale Emploi.**

**Nos services reviendront vers vous courant janvier 2022 pour vous informer de la recevabilité de votre demande :**

- Le rattachement de votre structure à l'agrément de la FFBB en cours (2019-2022).
- Le nombre et la durée des missions accordées pour la saison 2021-2022.

**La FFBB se réserve le droit de retirer la structure de son agrément et/ou de mettre fin à la mission s'il est avéré que celle-ci n'était pas conforme à la décision qui a été rendue.**

**A ce titre, la FFBB procédera à des visites aléatoires de structures ayant une mission de Service Civique.**

Ainsi, dans le cas d'une réponse positive apportée à votre demande d'accueil de volontaire, la ou les missions attribuées pourront débuter **au plus tôt le 1<sup>er</sup> février 2022.**

Contact : Céline JEROME

E-mail : [servicecivique@ffbb.com](mailto:servicecivique@ffbb.com)

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Céline JEROME Chargée de mission Emploi/Formation	Tahar ASSED Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général

Référence : 2021-12-20 - NOTE CD LR CLUBS 2-PFE EMPLOI Service Civique - Campagne décembre 2021 VFIN